Commémoration des accords d’Evian et du cessez-le-feu

Fin de la Guerre d’Algérie

**Mardi 19 Mars 2024- 11h00**

**Discours de Monsieur Gilles LURTON**

Maire de Saint-Malo – Président de Saint-Malo Agglomération

Monsieur le Sous –Préfet,

Mesdames et Messieurs les Conseillers Régionaux,

Mesdames les Conseillères Départementales,

Mesdames et Messieurs les Elus,

Monsieur le Président du Comité de liaison des Associations Patriotiques,

Monsieur le Commissaire de Police de Saint-Malo,

Monsieur le Directeur de l’Ecole Nationale de Police de Saint-Malo,

Monsieur le Commandant du Centre de Secours et d’Incendie de Saint-Malo,

Monsieur le Président de la Fnaca,

Mesdames et Messieurs les Présidents et représentants des Ordres Nationaux et des Associations Patriotiques,

Messieurs les Porte-Drapeaux,

Mesdames et Messieurs,

Chers Malouins, Chères Malouines,

Chers amis,

Notre devoir de mémoire nous porte cette fois encore en ces lieux, afin de commémorer ce qu’il est convenu d’appeler la fin de la guerre d’Algérie.

Il s’agit en effet de nous souvenir de la signature des accords d’Evian, il y a 62 ans, qui a enfin permis le cessez-le-feu tant espéré et qui devait libérer les belligérants de la menace que tous supportaient depuis des mois.

Quatorze mois d’âpres négociations, d’espérances, de désespoirs, d’intransigeances et de pressions ont été nécessaires pour signer presque à leur corps défendant cet accord arraché in extremis aux horreurs d’une guerre qui ne disait pas son nom.

Le 18 Mars 1962, à Evian-les-Bains, les forces en présence avaient apposé leurs signatures en faveur d’un cessez-le-feu le lendemain, à midi.

Dès lors, l’espoir renaissait, celui d’un nouveau matin, d’un nouveau printemps pour tous, voilant pour un temps les atrocités de cette sale guerre.

Les évènements qui se sont déroulés ont fait des milliers de victimes, ont engendré des drames insupportables, ont brisé les espoirs les plus fous d’une vie en paix.

Notre Quatrième République n’en finissait plus d’agoniser sous le poids de ses lourdes erreurs. Le délitement progressif de la situation avait eu raison des liens qui unissait la métropole et les vestiges d’un empire qui n’existait déjà plus.

C’est le droit des peuples à disposer d’eux-mêmes qui devait prendre le dessus et, ainsi consacré, mettait fin à un empire colonial séculaire.

Surprise au cœur des trente glorieuses, la France n’eut d’autre choix que de faire face. L’époque avait changé, Algérie et France devaient, chacune de leur côté, tourner cette page douloureuse de leur histoire et inventer un nouvel avenir pour celles et ceux qui ont été contraints à l’exil, pour celles et ceux qui se préparaient à construire une nouvelle vie.

Les milliers de victimes, parmi lesquelles des militaires souvent très jeunes, des civils soumis aux barbaries de toutes natures, dans leurs combats, dans leur exil comme dans leurs villages, ont durement fait face à la vindicte des uns et des autres.

Le Général de Gaulle , rappelé prestement aux affaires par une quatrième République aux abois, réussissait à esquisser une sortie pour tous dans un conflit qui avait tout d’une impasse.

Ainsi, un accord de paix fragile avait été établi entre partisans d’une Algérie Française et partisans de l’indépendance.

Le tour de force s’accomplit au prix de concessions et de renoncements que l’on disait impossibles à justifier.

La défaillance de la République d’alors avait pourtant préparé l’opinion publique à bien des dérives en la matière. L’aura et l’autorité naturelle du Général de Gaulle firent le reste, conciliant l’inconciliable pour enfin sortir la France de l’ornière.

Les concessions faites et le compromis chèrement disputé ont conduit à changer le destin de millions d’individus, de chaque côté de la Méditerranée.

Mais le sang versé par celles et ceux qui ont payé de leur vie leur engagement nous oblige et a scellé à jamais notre devoir de mémoire.

N’oublions jamais ceux qui ont servi la France dans ces terribles circonstances.

Nous n’oublierons jamais, ni les atrocités commises, ni ces militaires en service commandé, souvent simples conscrits, confrontés à l’horreur d’une guerre hybride, à une guérilla exacerbant les mensonges, les haines et les drames.

La France n’oubliera pas non plus les hommes, les femmes et les enfants qui, rapatriés en métropole sans préavis, ont été contraints à un destin bouleversé.

Comment oublier ceux qui ont combattu aux côtés des forces armées Françaises bien que l’Algérie ait été le berceau de leur existence, de leur famille, et qui se retrouvèrent en métropole, déracinés et en manque de la reconnaissance que le pays tardait à leur accorder.

Je pense également à ceux que l’histoire a failli oublier, ces militaires français, ceux qui ont été maintenus sur place et ceux qui ont été tués après ce 19 Mars 1962 et jusqu’au 1er Juillet 1964, parfois bien au-delà de la date officielle du cessez-le feu.

535 jeunes français perdirent la vie pendant cette période d’après-guerre et de transition, en dehors de toute convention et en toute illégitimité.

Nous leur devions la reconnaissance du pays et je suis très fier, en tant qu’ancien parlementaire, d’avoir initié le 28 Mars 2018, devant l’Assemblée Nationale, cette reconnaissance officielle de la Nation en permettant que le statut d’ancien combattant leur soit accordé de plein droit.

Il ne l’était pas jusque-là, comme si l’Etat Français tournait le dos à ceux qui ont servi ses intérêts dans un conflit sordide. Quelle injustice !

Le Gouvernement ayant fait sienne la cause, ma proposition a été retenue et le statut demandé leur fut accordé, après tant d’années passées dans l’ombre du souvenir national.

Ce faisant, la République les reconnaissait avec dignité et honneur. Elle rendait enfin hommage à leur engagement et à leur courage.

Non, nous n’oublierons plus jamais leur sacrifice ni celui de leurs aînés qui les avaient précédés.

Pour toutes ces raisons, lors de cette commémoration, je tiens à vous remercier une fois encore d’être fidèles à leur souvenir, de porter haut les valeurs de ce valeureux engagement.

Je vous remercie, fidèles porte-drapeaux, associations patriotiques et vous tous de votre présence constante à nos côtés pour commémorer le souvenir de ce qui devait mettre fin à un conflit dont, au final, personne ne sortait grandi.

Je suis fier que Saint-Malo sache se souvenir de ce qui a construit l’histoire de notre grand pays.

En ces temps, nous ne savions pas que s’ouvrait en France une longue période sans véritable guerre, une période qui nous a mené jusqu’à nos jours.

Le terrorisme et les tensions internationales que nous observons au Proche Orient, en Afrique, en Asie, et en bien d’autres points du globe, n’augurent pourtant rien de bon.

A présent, sont arrivés jusqu’aux frontières de notre Europe le fracas des canons, l’horreur des combats, les frappes aveugles, l’exode forcé de populations entières…

La guerre d’Ukraine marque une rupture dans cette période d’accalmie et, comme le déclarait le Président de la République lors de son intervention télévisée du 14 Mars dernier « il est temps pour nous de comprendre que cette ère d’insouciance est révolue ».

Certains avancent même l’idée d’un conflit direct de certains pays européens avec l’agresseur Russe et, de fait, d’un retour terrible des combats sur notre sol ou celui de nos partenaires et alliés.

Par nos commémorations régulières, nous veillons à garder le fil de notre devoir de mémoire. J’ai le sentiment qu’en rappelant à tous ces étapes qui ont constitué l’histoire de notre pays, nous concourons à préserver un peu plus la paix.

Gardons-nous bien d’oublier nos combats, nos victoires et nos défaites, n’oublions jamais celles et ceux qui ont combattu sous les couleurs de notre drapeau national.

En ces temps emprunts d’une gravité que chacun commence à percevoir, il est essentiel de rester unis et attentifs, mobilisés et déterminés, pour la grandeur de notre pays !

Merci de votre présence ce matin, merci de votre engagement pour le souvenir de ce qui a mis fin à la guerre d’Algérie !

Vive la République, vive la France !